

Régie de l'énergie

DOSSIER : R-4213-2022 – Phase 2

Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

SOUS PLI CONFIDENTIEL

**Commentaires de l'Association des consommateurs industriels de gaz
(« ACIG »)**



Commentaires préparés par
Anthony Vachon

Le 15 décembre 2023